

dans l'association. Quelques-uns, dans l'idée de cette association universelle, ne verront sans doute qu'une chimérique utopie. Il est des hommes qui ne voient partout que des utopies, car pour eux les utopies commencent où leurs idées finissent ; mais ne nous épouvantons pas de ce mot d'utopie par lequel on prétend condamner sans appel toute idée nouvelle. Il n'est rien dans les éléments et dans les institutions de notre société qui n'ait été qualifié d'utopie par les hommes positifs de chaque époque. Les Académies elles-mêmes, telles qu'elles sont organisées aujourd'hui dans toutes les grandes villes du monde, pendant combien de temps n'ont-elles pas été de pures utopies ? J'ai donc la confiance de ne vous proposer ici ni des rêves ni des chimères, mais un plan dont la réalisation peut être aussi facile et prochaine que féconde.

Il faudrait d'abord restreindre le nombre des Académies de province ; trop multipliées, elles ne pourraient se recruter parmi des hommes d'une instruction et d'un mérite suffisants ; on ne doit les conserver ou les établir qu'au sein des grandes cités et au centre des provinces les plus importantes de la France. Chacune de ces Académies aurait, pour ainsi dire, son diocèse dans lequel elle serait chargée de la surveillance de tous les phénomènes de l'ordre moral et de l'ordre physique. Pour organiser cette surveillance d'une manière active, il suffirait de développer et de régulariser une institution qui existe déjà aujourd'hui dans les Académies, celle des membres correspondants. Dans chaque arrondissement ou même dans chaque canton de son ressort, l'Académie élirait un correspondant chargé de lui communiquer la description de tous les phénomènes physiques ou moraux remarquables qui se produiront autour de lui. Mais où trouver un si grand nombre de correspondants capables de faire, de décrire, de rapporter des observations ? Il y a dans chaque canton des curés, des notaires, des médecins, des maîtres d'école, on